

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LES QUARTIERS DU CANAL
(l'« Organisation »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DES MEMBRES DE L'ORGANISATION

En date du 19 mars 2025 à 14h00

Assemblée virtuelle tenue sur la plateforme Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/81664402585>

SONT PRÉSENTS :

Nom	Organisation / Commerce
Annie Legault	Amulette
Rachel Vincent-Clarke	Galerie Robertson Ares
5-Addlaire Gaétan	GTS
Thomas Gauthier	Siboire
Luis Léon	Sandwicherie Sue
Damien Cussac	Le Trou
Gaelle Cerf	Eaux Douces
Lise Labelle	Antiquités pour la Table
Nicolas Canigiani	Physio Extra & Gym Saint-Henri
Stéphanie Bédard	Tejano Burrito
Marion Bertoche	Florilège
Sylvie Laframboise	Desjardins
Marie Claude	IMMERSIVE
Adrien Desbiens	Crossover Comics
Laila Mujica	Tempress Beauty
Mathieu Jodoin	Avril

PRÉSENTS PAR PROCURATION :

Nom	Organisation / Commerce
Mireli Antunes	Spableen
Mireli Antunes	Pableen
Samasti Mae	Allons Vert
Maria Neri	Universal Dance Studio
Gordon Downs	Grand Central Inc.
Mathieu Chauvin	Crux Comptoir
Elhan Youseh	Eera Café
Betsy Lipés	Ben & Sally's
Eric Veilleux	Librairie Livresse
Thea Bryson	Miette Boulangerie

Étant tous membres en règle de l'Organisation.

Avec l'accord des membres présents à la réunion, **Cyrille Bodirot** (*hôte; directeur général*), **Maëliiss Helec** (*co-hôte*), **Yoanna Stoeva** (*co-hôte*), **Matt Cerf** (*co-hôte*), **Paul Thierry** (*co-hôte*) **Rola Ajam** (*vérificatrice comptable du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay*), **Rachad Lawani** (*Arrondissement du Sud-Ouest/Ville de Montréal*), **Craig Sauvé** (*conseiller municipal de l'Arrondissement du Sud-Ouest*) et **Sophie Tremblay** (*Delegatus Services Juridiques inc.*) sont aussi présents à l'assemblée.

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale de l'Organisation est déclarée ouverte à 14h03.

Nicolas Canigiani, président du conseil d'administration, accueille les participants avec un mot de bienvenue.

2. PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Nicolas Canigiani propose que Sophie Tremblay soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle et que Yoana Stoeva soit désignée secrétaire de l'assemblée. Stéphanie Bédard appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2025/03/19-1

IL EST RÉSOLU QUE:

« *Sophie Tremblay soit nommée présidente de la présente assemblée générale annuelle de l'Organisation.* »

RÉSOLUTION M2025/03/19-2

IL EST RÉSOLU QUE:

« *Yoana Stoeva soit nommée secrétaire de la présente assemblée générale annuelle de l'Organisation.* »

3. CONFORMITÉ DE L'ASSEMBLÉE (QUORUM)

Sophie Tremblay se présente et explique les règles de fonctionnement pour interagir sur la plateforme Zoom pendant l'assemblée.

Sophie Tremblay constate la présence d'au moins 15 membres cotisants en règle et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sophie Tremblay présente les points à l'ordre du jour et demande si un participant veut y apporter une modification. Personne ne propose de modification.

Sophie Tremblay invite les membres à adopter l'ordre du jour. Rachel Vincent-Clarke propose l'adoption de l'ordre du jour. Jean-Addlaire Gaétan appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2025/03/19-3

IL EST RÉSOLU QUE:

« L'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle soit adopté sans modification. »

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – BUDGET 2025 DU 25 SEPTEMBRE 2024

Sophie Tremblay demande que des membres présents lors de l'AGA - Budget 2025 du 25 septembre 2024 appuient et secondent l'adoption du procès-verbal de cette assemblée (et/ou proposent des modifications au procès-verbal, le cas échéant). Marion Bertoche propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle – Budget 2025 du 25 septembre 2024. Adrien Desbiens appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2025/03/19-4

IL EST RÉSOLU QUE:

« Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle budget 2025 de l'Organisation tenue le 25 septembre 2024 soit adopté sans modification. »

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Sophie Tremblay invite Rola Ajam, vérificatrice comptable du cabinet BDT Beaudoin Doray Tremblay - comptables agréés, à présenter les états financiers audités du 31 décembre 2024.

Rola Ajam présente les états financiers se terminant au 31 décembre 2024. Elle présente d'abord le rapport de l'auditeur indépendant. Il s'agit d'un rapport sans réserve. Elle présente ensuite les responsabilités de l'auditeur, c'est-à-dire la préparation et la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que le contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Les états financiers sont datés du 12 mars 2025 et l'auditeur signataire est Bernard Turville. Rola Ajam débute ses explications détaillées en passant en revue les différentes pages du rapport de l'auditeur.

État des résultats

Les produits sont composés des cotisations, subventions et autres produits pour un total de 1 000 424\$. Les charges sont de 937 769 \$. Il reste donc un excédent de 62 655 \$. L'état de l'actif net au 31 décembre 2024 est de 489 371\$.

Bilan

Au 31 décembre 2024, les actifs totalisent 484 800 \$, les passifs totalisent 82 645\$, l'actif net est de 489 371\$. Le passif et l'actif nets représentent la somme de 572 016\$.

Flux de trésorerie

Rola Ajam mentionne que pour le flux de trésorerie (« cash flow »), l'Organisation débute avec l'excédent des produits sur les charges de 62 655\$; suivant les ajouts et les retraits de l'année, il y a au 31 décembre 2024 une diminution des flux de trésorerie pour un montant de 965\$. La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice sont de 274 296\$.

Notes complémentaires

Rola Ajam explique qu'au niveau du statut et de la nature des activités, il n'y a pas de changement.

Pour ce qui est des principales méthodes comptables, la direction utilise les principales méthodes comptables suivantes : utilisation d'estimations (notamment la provision pour dépréciation qui est calculée à partir des pourcentages établis en fonction de l'âge des cotisations non perçues en fin d'exercice et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles), comptabilisation des produits ainsi que la ventilation des charges (les employés sont affectés à plus d'une fonction, par conséquent l'organisme affecte les salaires et charges sociales de ses employés selon les heures travaillées et le maximum admissible par subvention).

Ensuite, en ce qui a trait aux principaux actifs financiers, ceux-ci sont constitués de l'encaisse, du placement temporaire, des créances et du dépôt à terme. Les passifs sont constitués des créditeurs et subventions reportées.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du solde bancaire et du placement temporaire.

Pour ce qui est du dépôt à terme d'un montant de 11 157\$, il est réservé à titre de fonds de prévoyance et ne peut pas être utilisé à une autre fin sans l'autorisation du conseil d'administration. Ce montant est exclu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

En ce qui a trait aux immobilisations corporelles, celles-ci sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile. Elles sont également soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En 2024, il n'y a pas eu de dépréciation.

Au niveau des créances, elles sont surtout composées des cotisations des membres. Il y a un montant net à recevoir de 139 809\$; les taxes de vente à recevoir s'élèvent à 19 924\$, pour un total de créances de 159 733\$.

Les immobilisations corporelles ont une valeur comptable nette de 63 158\$.

Les subventions reportées sont présentées sous forme de tableau. La colonne du milieu représente les revenus qui sont reportés dans l'état des résultats. La colonne 2024 représente les subventions reportées au bilan et la colonne 2023 concerne les subventions

reportées de 2023.

Le revenu de subventions de 275 688\$ a été affecté à divers activités et événements (réseautage, brigade propreté, aménagement places publiques). Le surplus a été assumé par l'Organisation pour un montant de 1 935\$, donc pour la subvention municipale aucun montant n'a été reporté à l'exercice suivant.

Pour la subvention Projet d'illumination hivernale, l'Organisation a reçu 439 492\$ affecté sur des dépenses administratives, des frais d'experts-conseils, des frais de promotion et communication, immobilisations corporelles, décors lumineux etc.

Ensuite, la subvention municipale « Programme de piétonisation » de 125 000\$ est totalement reportée à 2025.

En résumé, les subventions totalisent un montant de 453 862\$, 439 492\$ étant reportés à 2025.

Les créiteurs sont principalement constitués des fournisseurs, pour un total de 67 840\$.

Roja Alam explique ensuite les opérations entre apparentés. L'Organisation a versé un montant à un organisme sans but lucratif dirigé par un administrateur pour un total de 50 068\$ (montant qui est présenté dans les frais d'organismes communautaires, événements et activités). De plus, au cours de l'exercice, l'Organisation a versé des salaires et charges sociales d'un montant de 60 341\$ à un proche parent d'un administrateur.

Au niveau de l'engagement contractuel, il s'agit du bail contracté par l'Organisation le 1^{er} octobre 2023 jusqu'au 30 septembre 2028, avec option de renouvellement pour 5 ans. Les loyers minimums futurs totalisent 189 617\$.

Les principaux risques financiers sont le risque de crédit liés aux créances, le risque de liquidité lié aux créiteurs et aux subventions reportées ainsi que le risque de taux d'intérêt.

Finalement, Rola Ajam mentionne que les chiffres présentés à l'état des résultats se retrouvent en détail dans les 3 prochaines pages des états financiers (pages 17 à 19).

La présentation de Rola Ajam prend fin à 14h29, Rola Ajam demande si les membres ont des questions.

Jean-Addlaire Gaétan demande si en général, l'Organisation est en bonne situation financière. Rola Ajam répond affirmativement, sachant que l'Organisation a terminé ses exercices avec un léger excédent à chaque année au cours des dernières années. Jean-Addlaire Gaétan indique être satisfait de la réponse.

Sophie Tremblay demande si les membres ont d'autres questions. Aucune autre question est soulevée.

Rola Ajam quitte à 14h30.

7. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE POUR 2025

Nomination d'un vérificateur comptable pour 2025

Sophie Tremblay invite à choisir le vérificateur comptable pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2025. Le conseil d'administration de l'Organisation recommande la reconduction du cabinet comptable BDT Beaudoin Doray Tremblay.

Stéphanie Bédard propose la nomination du cabinet comptable BDT Beaudoin Doray Tremblay comme vérificateur comptable pour l'année financière 2025 et Damien Cussac appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

RÉSOLUTION M2025/03/19-5

IL EST RÉSOLU QUE :

« BDT Beaudoin Doray Tremblay soit nommé à titre de vérificateur comptable de l'Organisation pour le prochain exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 et que le mandat de ce dernier expire à la clôture de l'assemblée générale annuelle suivante ou lors de la nomination d'un autre bureau comptable par les membres de l'Organisation à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des membres de l'Organisation ;

QUE la rémunération du vérificateur comptable soit fixée par le conseil d'administration de l'Organisation. »

8. BILAN DES ACTIVITÉS 2024-2025 ET ACTIVITÉS EN PLANIFICATION POUR LE RESTANT DE L'ANNÉE 2025

Sophie Tremblay invite Cyrille Bodiot à présenter le rapport des activités de l'Organisation de septembre 2024 à mars 2025 et des activités en planification pour le restant de l'année 2025.

Cyrille Bodiot prend la parole et présente, en premier lieu, les administrateurs en les remerciant pour leur travail ainsi que toute son équipe.

Cyrille indique que le bilan 2024 a plusieurs parties, mais que si les membres ont plus de questions, ils peuvent le contacter.

Services aux membres

Cyrille précise qu'il y a 8 projets qui rejoignent les membres. Il explique que les communications aux membres ont fait l'objet de 34 infolettres, 30 publications sur le groupe Facebook des membres, en plus d'envois réguliers de courriels ciblés. De plus, Cyrille présente la carte privilège, un projet exclusivement pour les membres de l'Organisation. Les brigades de propreté (5 au total), les soirées réseautage pour les membres avec des acteurs économiques et la boutique éphémère dans les bureaux de l'Organisation, constituent les autres projets entrant dans les services aux membres. Les visites chez les membres, les enjeux de société sur lesquels l'Organisation continue de travailler et une campagne d'achat local d'envergure sont des projets développés avec des collaborateurs externes pour l'entièreté de l'Organisation.

Communications

Des projets de communications reviennent en 2025. Un nouveau service gratuit sera un

tournage de vidéo à l'intérieur des commerces pour exposer les services et les produits des membres. Les 6 campagnes de communications prévues sont Montréal Boréal, À l'Ouest de la Dame, Oktoberfest, Halloween, Campagne de sociofinancement et Noël.

Comme résultats, Cyrille explique que l'Organisation a réussi à faire rayonner plus de 150 membres différents, 231 010 comptes ont été atteints par les réseaux sociaux, et l'Organisation a connu une augmentation de 5176 nouveaux abonnés sur ses comptes de réseaux sociaux.

Une collaboration avec Le Petit Futé a été mise en place, qui mettra les quartiers du canal de l'avant, et qui offrira un rabais aux membres. Des recommandations ont été faites au niveau des commerces manquants du territoire qui seront réévalués pour les prochaines éditions du Petit Futé.

Un partenariat avec Tourisme Montréal a permis la promotion des quartiers et de l'Organisation, et une promotion des événements récurrents a été faite au Salon du Tourisme. Tourisme Montréal effectue des tournées des membres pour les promouvoir.

Aménagements

Cyrille explique que l'Organisation aménage la place Mignon depuis 2 ans avec l'espoir d'un projet permanent en 2025. Des conteneurs terrasses sont prêtés aux commerces, et un nouveau projet de 50 oriflammes dans l'entièreté du territoire sont des aménagements réalisés en 2024. Pour Noël 2024, 50 luminaires, des sapins de Noël (1 par quartier) et d'autres décors ont aussi été mis en place.

Animations

Cyrille Bodirot mentionne que plusieurs événements ont eu lieu. Montréal Boréal est revenu avec 33 entreprises impliquées et a été un énorme succès médiatique au courant des 4 fins de semaine durant lesquelles l'événement s'est tenu. Pour 2025, Montréal Boréal reviendra pour 10 jours consécutifs, et la formule est en cours de révision pour 2026.

À l'Ouest de la Dame est aussi revenue sous forme de fermeture de rue sur Notre-Dame Ouest, entre la rue Vinet et la rue Atwater. Il y a eu plus de 20 entreprises impliquées en plus des commerçants ayant pignon sur rue, 6 terrasses éphémères, 50 000 visiteurs en 3 jours, et une foire commerciale de 10 artisans.

Projets en cours et à venir

Cyrille entame la présentation des projets de 2025 pour les services aux membres. Les projets suivants sont prévus : une brigade de propreté sur 3 mois dans Saint-Henri et peut-être Griffintown, plus d'événements de réseautage en collaboration avec Tourisme Montréal, un nouvel achat de poubelles, et la création d'un guide de bonnes pratiques et d'accompagnement avec PME MTL.

L'aménagement permanent de la place Mignon sera un des projets principaux de 2025. De plus, des portes de quartiers définiront l'identité de chacun, un embellissement sera effectué pour créer un parcours à pied dans les trois quartiers de l'Organisation, et du verdissement additionnel et une ruelle verte seront des nouveaux projets en 2025.

Cyrille explique que pour l'animation publique, en sus des projets qui reviendront, il y aura aussi une commémoration du 100^e anniversaire de naissance d'Oscar Peterson qui a

marqué les quartiers, et le 200^e anniversaire du canal Lachine qui sera célébré, notamment avec du cirque le long du canal. Une friperie sera aussi organisée dans le cœur de Griffintown dans le parc Sainte-Anne. L'Halloween et l'Oktoberfest reviendront aussi, suivis d'une campagne de Noël. En 2026, le championnat du monde de cyclisme sera à Montréal, ce qui sera une opportunité de mettre de l'avant les quartiers de l'Organisation.

En communication, l'Organisation est à 2% d'engagement sur Facebook et à 5.5% d'engagement sur les réseaux sociaux, ce qui constitue de très bons taux d'engagement. Un développement de capsules vidéo et une présence au Salon du Tourisme seront des initiatives de communication prévues en 2025.

Cyrille termine sa présentation en remerciant son équipe.

9. MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sophie Tremblay explique que quatre (4) postes d'administrateurs sont à combler sur le conseil d'administration. Sept (7) candidatures conformes ont été reçues préalablement à l'assemblée, soit :

Marion Bertoche, Florilège
Simon Poulin, Maman
Lise Labelle, Antiquités pour la table
Mathieu Jodoin, Avril
Anaëlle Nedelec, Unel
Sebastien Manigat, McDonald's
Laïla Mujica, Tempres Nail

Sophie Tremblay mentionne que les règlements généraux permettent d'avoir des candidatures spontanées. En ce sens, elle demande aux membres si quelqu'un d'autre souhaite déposer une candidature spontanée.

Cyrille présente les membres du CA qui sont déjà actifs, et les absents qui ne pourront pas poser leur candidature et se présenter.

Les candidats présents prennent la parole à tour de rôle pour se présenter et solliciter un mandat au sein du conseil d'administration.

Tous les membres votants sont priés de remplir le formulaire dans le Google Forme.

Suivant le dépouillement du scrutin par les scrutateurs Maëlliss Helec et Cyrille Bodirot, les 4 candidatures élues par majorité sont :

Mathieu Jodoin, Avril
Laïla Mujica, Tempres Nail
Marion Bertoche, Florilège
Simon Poulin, Maman

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

À 16h01, Sophie Tremblay invite les participants à poser des questions ou à faire des interventions. Des remerciements et des félicitations sont échangés via le chat.

Nicolas remercie Lise Labelle pour toute son implication au courant des années.

À 16h02, Sophie Tremblay demande s'il y a d'autres questions ou commentaires de la part des membres. Constatant l'absence d'autres questions, Sophie Tremblay remercie les participants. Rachel Vincent-Clarke propose la fermeture de l'assemblée générale et Sylvie Laframboise appuie.

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle 2025 des membres de l'Organisation prend fin à 16h03, par épuisement des points à l'ordre du jour.



Présidente



Secrétaire